

La circulation urbaine de l'information vers la fin de l'Ancien Régime en France dans la *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems*

Philippe-Antoine Demers

Résumé

L'information écrite durant l'Ancien Régime en France se trouve prise entre la propagande absolutiste et la contestation liée à la propagation des philosophies des Lumières. Dans cette perspective, elle est donc soumise à de nouvelles modalités de circulation. Alors que les demandes des lecteurs évoluent, le marché de l'écrit et de l'information se réoriente vers de nouveaux sujets, de nouveaux supports de l'écrit. La recherche constante de « nouvelles » par le lectorat pousse les praticiens de l'écrit à se tourner vers les correspondances, les nouvelles à main ou les libelles politiques en l'absence d'une presse libre. Le problème, en somme, est donc de comprendre comment ces changements affectent la circulation de l'information. Il semble que la solution se trouve à la jonction de l'échange urbain d'informations et des interactions entre ses différents supports. Ces dynamiques seront examinées par l'étude de la Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems de 1790.

Il est reconnu que la révolution apportée par l'imprimerie a eu d'énormes conséquences sur les rapports à l'écrit. La possibilité de produire plus facilement et en plus grand nombre les œuvres littéraires constitue certainement l'une de ces conséquences permettant de comprendre le succès sans précédent du livre à la période moderne. Les processus d'impression ont contribué de façon extensive au développement de la presse périodique, qui, aujourd'hui encore, constitue l'un des principaux vecteurs d'information, et ce, malgré l'avènement de l'ère numérique. Toutefois, l'imprimerie n'explique pas dans son ensemble la diffusion des informations durant l'Ancien Régime. L'évolution de l'importance de l'information imprimée se fait en parallèle avec les formes manuscrites et orales préexistantes. L'information inclut ici plusieurs supports de la presse périodique en passant par les gazettes officielles, jusqu'aux nouvelles à la main, libelles, rumeurs et bruit public, par exemple. Dans

cette perspective, l'information est donc définie par sa matérialité ou par opposition, son immatérialité dans le cas de l'information orale. Il ne s'agit pas ici de confondre le contenu et les médias de l'information, mais de comprendre les interactions entre ces derniers qui sont à la base de la circulation de l'information.

À partir de cette définition, nous nous sommes questionnés sur les modalités de circulation urbaine de l'information en France à la fin de l'Ancien Régime de façon à approfondir une partie de l'analyse interne d'une source: la *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems*. Ce document, de par sa nature, permet d'envisager la correspondance comme un pont entre l'écrit et l'oral, en plus de mettre en scène des lecteurs et des pourvoyeurs d'information qui analysent leurs sources d'information. La problématique dissimule donc une double visée. Dans un premier temps, nous préciserons en quoi la ville constitue un espace privilégié de la circulation de l'information et en fonction de quelles spécificités urbaines. Cela nous permettra d'aborder la question de la circulation de l'information à travers ses diverses formes. Qu'est-ce qui relie le bruit de la rue à la presse imprimée, ce qui se dit à ce qui s'écrit? Il a été démontré, entre autres par Roger Chartier, que la ville fournit les réseaux nécessaires à la collecte et à la diffusion de l'information ainsi qu'un marché de lettrés avec des demandes spécifiques. Ainsi, nous estimons aussi que la circulation de l'information est basée sur une dynamique d'interdépendance entre les supports écrits de l'information et, en périphérie, une subsistance de pratiques de l'oralité. Pour répondre à ces questions et vérifier nos hypothèses, nous examinerons d'abord les conditions politiques techniques et urbaines de l'information à la fin de l'Ancien Régime en France. Par la suite, nous analyserons la nature des différents supports de l'information écrite, leurs interrelations et les modalités de circulation qui les unissent. Enfin, nous tenterons de déterminer la place de l'oralité dans la circulation de l'information.

La Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems

Servant d'appui à la présente réflexion, la *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems* pose d'emblée un certain nombre de problèmes méthodologiques qu'il convient d'expliquer. Si on aborde de façon stricte la critique externe de ce document, force est d'admettre que les données sont restreintes. Il s'agit d'un recueil de correspondance privée entre deux correspondants parisiens et sept personnages d'horizons sociaux fort différents, alors exilés dans le Château Montjoie. Seule la première lettre est datée (4 janvier 1790) et situe le lecteur en pleine effervescence révolutionnaire. Cela ne nous permet pas de connaître l'étendue de la correspondance ni le contexte précis de chacune des lettres, mais nous donne néanmoins une idée de la période. L'ambiguïté principale de la source réside toutefois dans la difficulté à établir sa véracité, son objectif et son origine.

Tout d'abord, quelques références en fin de texte laissent croire à un ouvrage littéraire réalisé par un unique auteur. La source indique que «C'est au Public à se prononcer sur un écrit dont l'Auteur lui fait hommage. Son accueil décidera le nombre des Cahiers»¹. La référence à un auteur au singulier laisse planer le doute. Elle ne constitue en aucun cas une preuve irréfutable que le document est l'œuvre d'un seul auteur. Par ailleurs, cette note indique la possibilité de publications subséquentes. Le *Nota Bene* demande également aux lecteurs de «suspendre leur jugement jusqu'au numéro suivant, où beaucoup d'opinions, hasardées dans celui-ci, seront nécessairement redressées avec impartialité»². Encore une fois, l'évocation d'un «numéro suivant» interroge le chercheur. Il n'est pas impossible que l'ouvrage soit le recueil de plusieurs correspondances constituant en fait, au départ, autant de numéros d'une parution périodique. Chose certaine, il est clair que cet ouvrage est produit dans la perspective d'une série de publications régulières. Il faut aussi parler de la description des correspondants à la fin de l'ouvrage. Elle ressemble à une description de personnages qui évoque une construction littéraire tout autant qu'une véritable correspondance. Enfin, la composition socialement disparate des correspondants peut sembler inusitée. En effet, outre les correspondants parisiens, monsieur de Velpport et son neveu monsieur de Valmore, le groupe formé de la comtesse de Sainte-Même et de la Vicomtesse, toutes deux des femmes cultivées, de la Marquise de Sommersé, plus frivole, de l'aristocrate monsieur de Smante, du rationnel modéré monsieur de Sémonville, du «démocrate furieux»³ monsieur de Fonderose et de l'Abbé de Vésilles «ont à-peu-près des opinions différentes sur les affaires du tems»⁴. Ce groupe couvre en outre un spectre social si large qu'il est permis de s'interroger sur sa vraisemblance. En somme, il n'est pas possible, à l'intérieur des présentes investigations, de classer la *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems* comme étant une correspondance réelle, recueillie, éditée puis imprimée ou comme une œuvre littéraire construite autour de l'acte épistolaire. Néanmoins, ces difficultés externes ne doivent pas tromper sur la pertinence de la source.

Effectivement, que la source soit un roman épistolaire fictif ou une réelle correspondance n'a que peu de conséquence sur les informations qu'elle contient pour la réflexion historique que nous proposons d'effectuer ici. Car il y a un dénominateur commun aux deux éventualités : cette correspondance, véridique ou fictive, n'en demeure pas moins le reflet et l'expression d'une réalité et la représentation relative de plusieurs concepts. La mise en scène des lecteurs/correspondants, de leurs demandes à leur critique, en passant par leur relation avec Velpport ne sont pas des faits historiques, mais constitue certainement une représentation valable de plusieurs éléments de la circulation de l'information. Bien que pour l'essentiel la source adhère au modèle de la correspondance littéraire, Velpport et ses sept correspondants adoptent une forme de rapport similaire à celui qui existe entre un nouvelliste à la

main et ses clients⁵. La description critique des sources d'information utilisées pour transmettre des nouvelles de la capitale nous renseigne énormément sur les modalités de circulation de l'information. Aussi, le travail de Velpert, qu'on observe dans la correspondance, place l'information dans des lieux et des groupes citadins qui situent l'information au centre du tableau culturel urbain parisien du XVIII^e siècle. Cela fait de la ville un réseau de circulation d'information qui nourrit le nouvelliste ainsi que le sujet de l'information que recherchent ses correspondants. Enfin, les modalités de circulations de l'information ne sont qu'un des angles d'études au regard desquelles la *Correspondance de quelques gens du monde* gagne à être analysée. Cette approche nous permet seulement d'effleurer le contenu historique du document.

L'information : journalisme, censure et privilèges sous l'Ancien Régime

Que le marché de l'écrit au XVII^e siècle ait été surtout marqué par une explosion de la production livresque ne doit pas obscurcir l'importance de l'apparition des premiers périodiques. En France, le premier grand périodique, *La Gazette de France* de Théophraste Renaudot, bénéficia d'un privilège du Roi en 1631 qui garantissait à Renaudot et à ses successeurs le monopole de l'impression de la gazette. Le succès de la nouvelle presse périodique s'inscrit en fait dans la continuité des *occasionnels* qui, au siècle précédent, étaient les vecteurs principaux des « nouvelles politiques, actes officiels et fait divers »⁶. La littérature pamphlétaire est également importante dans la transition de l'information vers le succès des périodiques. En effet, que ce soit lors de la Réforme, des guerres de Religion, lors des affrontements entre la propagande royaliste et celle de la Sainte Ligue ou, plus tard, avec la Fronde et les Mazarinades, les « flambées pamphlétaires »⁷, pour reprendre l'expression de Roger Chartier, inondent ponctuellement le marché de l'information. Ces écrits font rapidement l'objet d'un contrôle étroit qui s'exerce par la censure.

Avant de se concentrer sur les conditions de production et de circulation de l'information, il faut comprendre le cadre restrictif de la censure et ses limites pour mieux saisir la marge de manœuvre des différents acteurs de ce marché. L'information, sous les formes diverses des gazettes officielles, canards, pamphlets et libelles politiques par exemple, est évidemment soumise au contrôle par l'autorisation royale et au système de privilèges, mis en place par l'Édit de Moulins de 1563, au début des guerres de Religion. Toute une réglementation vise alors à encadrer la production de livres et d'écrits en tout genre. Rien ne peut donc être imprimé qui ne comporte un nom d'auteur et d'imprimeur ainsi que le sceau de la permission royale. Le privilège, il faut le comprendre, est la propriété de celui à qui il est accordé et ne constitue pas seulement une permission de publier un journal, mais également une garantie théorique de monopole sur l'impression et la diffusion

du dit journal⁸. Le contrôle s'exerce également dans la diffusion, puisque les colporteurs urbains doivent obtenir une permission pour travailler auprès d'un imprimeur ou d'un éditeur et ne doivent évidemment pas distribuer d'écrits non autorisés. Toutefois, la censure ne s'établit pas avec force, ni instantanément, en 1563. Encore en 1623, des problèmes de laxisme sont réglés par la mise en place de quatre censeurs d'offices pour remplacer cette fonction partagée entre les docteurs de la Faculté de Théologie de l'Université de Paris et le Chancelier. La censure est intimement liée à la montée de l'absolutisme. Elle traversa aussi quelques périodes où elle fut plus contestée, dont la Fronde sous le règne de Louis XIV est le meilleur exemple. Celle-ci engendra un véritable raz-de-marée de pamphlets et de journaux éphémères dirigés surtout contre le Cardinal Mazarin, les *Mazarinades*⁹. En fait, malgré la censure, «innombrables sont les livrets [...] criés à l'entrée du Palais et dans les rues [...] Beaucoup d'entre eux vendus [...] théoriquement sous le manteau multiplient les allusions aux affaires publiques tandis que les pièces d'actualités imprimées hors de France pénètrent fréquemment dans le royaume»¹⁰. Nous examinerons dans la présente section la portée et le travail de la censure sur les presses domestiques et étrangères, et non sur ce qui circule clandestinement.

La presse domestique

La presse domestique française, dont la figure de proue est la *Gazette de France*, était rigoureusement contrôlée par la censure et ne publiait en conséquence que ce qui plaisait à la monarchie ou ce qui lui était carrément favorable. Celle-ci était plus aisément soumise au contrôle puisque ses livraisons et les paiements de ses abonnés dépendaient largement de la poste royale. En comparaison, l'impression de livres et de pamphlets contournait plus facilement la censure. Il ne faut toutefois pas concevoir la monarchie comme étant fondamentalement réfractaire à la publication de périodiques. L'historien Jeremy Popkin mentionne à cet effet que la presse était même encouragée à traiter de nouvelles et d'informations variées¹¹. Les ambassadeurs du roi devaient fréquemment faire parvenir des rapports à la *Gazette de France* pour permettre au périodique de fournir à ses lecteurs un portrait des affaires extérieures. La personnalité publique du roi, sa routine et les nombreuses cérémonies de la cour intéressaient les lecteurs et ne faisaient donc l'objet d'aucune censure, tout comme les publications dédiées à la littérature, aux sciences et aux beaux-arts¹². En outre, le gouvernement se servait des périodiques officiels ou de placards et d'affiches pour transmettre de l'information, comme certains décrets ; pour annoncer des événements royaux comme des mariages, des décès ou diverses cérémonies royales ; et pour exercer une propagande positive, notamment sur les guerres dans lesquelles le royaume était engagé.

Cependant, pour reprendre une formule que Robert Darnton estime radicalement simplifiée, toute information à propos du fonctionnement interne du pouvoir monarchique n'était pas censée circuler sous l'Ancien

Régime en France¹³. Toute information concernant la politique, « le secret du roi »¹⁴, était en théorie le monopole de la France, étroitement liée au pouvoir. La popularité des nouvelles politiques était toutefois indéniable, si bien que le monopole de la *Gazette* fut progressivement contesté par le *Mercur de France*, un hebdomadaire littéraire qui cherchait à augmenter son lectorat par la publication d'un supplément politique, et par le premier quotidien français, *Le Journal de Paris*, fondé en 1777, au moment où l'intérêt des lecteurs pour la guerre d'Indépendance américaine faisait vendre¹⁵. Cela dit, ces périodiques privilégiés, bien que misant sur la popularité des nouvelles politiques, ne transgressèrent pas l'interdit entourant le fameux « secret du roi » puisqu'il était officiellement interdit de discuter des politiques gouvernementales, des rivalités ministérielles et des intrigues de la cour. Ces sujets étaient le terrain de jeu des nouvelles, gazettes et correspondances manuscrites, des pamphlets qui, nous l'avons vu, pullulaient en temps de crise et de quantités d'autres médias comme les chansons, caricatures, placards, etc., auxquels, nous reviendrons plus en détail lorsque nous aborderons la question de la circulation de l'information.

La presse étrangère

De son côté, la presse étrangère était assurément incontournable dans le monde journalistique français; les plus illustres publications étant la *Gazette de Leyde* et la *Gazette d'Amsterdam*. Celles-ci étaient secrètement tolérées par les autorités françaises puisqu'elles avaient leur utilité: la *Gazette d'Amsterdam* et certainement d'autres gazettes étrangères comme le *Courrier du Bas-Rhin* servaient de sources d'information pour les consulats de France. Malgré cette forme de connivence, les multiples périodiques étrangers de langue française constituaient un excellent exutoire pour tout ce qui n'était pas publiable en France. Parmi ces sujets interdits se trouvaient des dénonciations de l'arbitraire royal par des parlementaires ou les détails de certaines révoltes comme celles des travailleurs de la soie de Lyon en 1786. La liberté ne peut cependant pas permettre d'expliquer le statut de ces périodiques en France. Si ces derniers n'étaient pas soumis à la censure préalable, le gouvernement français pouvait néanmoins faire pression sur leurs correspondants parisiens ou tout simplement faire cesser l'entrée des copies par la poste royale¹⁶. À ce sujet, bien que l'historien Gilles Feyel affirme qu'il « n'y eut jamais presse moins clandestine »¹⁷ et que la menace de la fermeture de la voie postale par le pouvoir royal permettait effectivement de faire pression sur le contenu de ces feuilles, il admet néanmoins que les gazettes étrangères étaient beaucoup plus libres.

Malgré la relative liberté des périodiques étrangers, il ne fait aucun doute qu'avant la fin de l'Ancien Régime et en période de guerre ou de crises politiques, ceux-ci ne répondaient pas entièrement aux besoins du lectorat français qui se tournait de façon variable vers des formes clandestines. Ces écrits « sous le manteau » se sont avérés cruciaux dans

la transmission et la circulation de l'information, en parallèle et en constante interaction avec les presses domestiques et étrangères.

La ville et l'information : l'univers culturel de Paris

Paris [...] c'est un livre toujours ouvert, où vous pouvez lire toute la journée si vous n'avez rien à faire.

Restif de la Bretonne¹⁸

La circulation de l'écrit dans le marché spécifique de la presse et de l'information se base sur une dynamique essentiellement urbaine et, dans le document qui nous occupe, parisienne. «La consolidation des États nationaux dans l'Europe au xvii^e siècle implique l'existence de villes qui ne soient plus comme les autres, dans la double mesure où elles sont le siège de l'autorité administrative et politique et l'image visible d'un pouvoir transcendant¹⁹.» Tel est du moins la prémisse de l'étude de la ville comme lieu d'acculturation par Roger Chartier, contribution à *l'Histoire de la France urbaine*, dirigée par George Duby et Emmanuel Leroy-Ladurie. Les fonctions de la ville, et à plus forte raison de la capitale, favorisent l'émergence des groupes sociaux les plus dépendants de l'écrit. L'historien Daniel Roche, dans *Le Peuple de Paris*, appuie ce propos et décrit la ville comme un univers culturel privilégié dont la capitale française serait le chef-lieu: «Paris offre sans doute plus qu'aucune autre ville du royaume des occasions de cultures; parce qu'elle produit et transmet livres journaux, images [...], parce que sous toutes ses formes l'écrit y circule»²⁰.

Conséquemment, c'est à Paris que l'alphabétisation progresse le plus rapidement. Par la signature des testaments, Roche estime que 85 % des hommes et 60 % des femmes de Paris sont alphabétisés vers la fin du xvii^e siècle, chiffres qui grimpent à 90 % et 80 % pour les hommes et les femmes respectivement à la veille de la Révolution française²¹. Cette évolution lui permet de parler d'un bassin de plus en plus large de lecteurs avisés aux habitudes culturelles régies par la consommation de l'écrit. Cette même réalité est décrite par Velpert avec consternation dans le contexte révolutionnaire: «Le Peuple non instruit se croyoit fait pour servir, verser son sang, & tourmenter la glèbe. Aujourd'hui le Peuple se croit fait pour donner des loix et les faire exécuter²².»

La ville et le marché de l'information

L'information urbaine est d'abord marquée par la production d'«occasionnels» dont la distribution et la vente sont assurées par des colporteurs à la criée qui traitent surtout de batailles et font rapport de fêtes et de célébrations royales. Elle est aussi marquée par les «canards», ancêtres des faits divers, dont «la ville constitue le cadre le plus ordinaire des faits rapportés»²³. Ces faits relatent des crimes, des catastrophes, des bêtes monstrueuses et diverses manifestations de sorcellerie. Ils peuvent parfois être accompagnés d'images. Ensuite, «c'est à la ville qu'apparaît

l'écrit politique de masse»²⁴. On fait ici référence à la Ligue catholique (1585-1594) qui, dans son combat contre le protestantisme, voit une multitude de libelles et de pamphlets en sa faveur être imprimés, auxquels s'ajoutent placards et affiches. Chartier mentionne que de 1648 à 1653, la Fronde donne lieu au même phénomène, quoique d'une ampleur supérieure. Ces pamphlets et libelles rejoignent alors une proportion de plus en plus grande de la population urbaine. Ils rejoignent, « par la médiation de l'oral, même ceux qui ne les peuvent lire »²⁵. L'arrivée des périodiques et journaux complète le tableau de ce marché de l'information. Enfin, il faut comprendre, parmi les impératifs de ce marché, la nécessité de faire de l'argent pour les éditeurs et les imprimeurs. En effet, la plupart du temps, les réimpressions et contrefaçons, de même que les copies manuscrites, répondent à des besoins d'économie. En outre, la production des libelles et des pamphlets, par exemple, vise à faire fonctionner les presses en période creuse pour les rentabiliser : on produit ce qu'on se sait capable de vendre.

Durant l'Ancien Régime, qu'elle soit clandestine ou non, l'information devient un produit de consommation. Des « institutions urbaines contribuent à familiariser les publics avec des occasions de rencontres, par la circulation de l'écrit et de l'imprimé sous toutes ses formes, gazettes et affiches comprises »²⁶. Cela dit, l'acculturation des citadins par l'information est régie, on l'a vu, par le système des privilèges. Or, « [d]ès les origines de la presse française, l'information est appréciée en fonction de son actualité »²⁷, une exigence à laquelle la presse privilégiée mit du temps à répondre de façon satisfaisante, les quotidiens n'apparaissant qu'en 1777 de manière durable. De plus, l'information est appréciée en fonction de son caractère inédit et polémique, mais aussi divertissant. Sous un régime de censure, l'information clandestine sous toutes ses formes était plus souvent apte à répondre à ces demandes du lectorat. Cela nous permet de comprendre pourquoi, par exemple, la comtesse et les autres correspondants de Velpport s'en remettent à ce dernier pour recueillir des nouvelles de Paris plutôt que de souscrire à un des multiples périodiques que Velpport consulte de toute façon. Daniel Roche mentionne que la « diffusion de l'information entraîne un effort de collecte et de rationalité propre à justifier la fiabilité dans les nouvelles »²⁸. Velpport offre une synthèse à la fois de multiples publications et de « tout ce qui se dit »²⁹. Ainsi, la réalité parisienne et les changements décrits par Velpport et ses correspondants nous permettront de comprendre la circulation de l'écrit à Paris au XVIII^e siècle.

La circulation de l'information écrite à Paris sous l'Ancien Régime

La circulation de l'information s'effectue à travers ses différents médias, mais aussi dans les divers lieux publics et privés de l'espace urbain. À la base de la diffusion de l'information se trouvent donc les *bruits publics* et rumeurs de toutes sortes. Ces formes primaires d'oralité informelles sont structurées par les *nouvellistes de bouche*, professionnels de l'oralité

qui, à leur tour, nourrissent les nouvelles à la main, les correspondances et des nouvelles manuscrites en général. Les événements et nouvelles qui constituent l'information sont, en partie et variablement, transmis aux diverses formes que prennent les nouvelles imprimées. Ainsi, nous le verrons, les faits divers se retrouvent dans les canards alors que le reste est laissé aux pamphlets et aux périodiques. En somme, l'information voyage de la plus informelle oralité vers les périodiques privilégiés. De surcroît, plus elle grimpe les échelons, plus fortement est-elle soumise à la censure.

En parallèle, l'information occupe successivement divers espaces urbains. Il y a d'abord la rue, le marché et la cour. De ces lieux, l'information est transmise vers les *lieux publics* que l'on pourrait plus précisément qualifier de lieux de rencontre comme les cafés ou les jardins publics. L'information passe ensuite dans la sphère privée, des cabinets de lectures aux étals des libraires en passant par des espaces plus privés, tel le groupe de lecture. Cela dit, plusieurs de ces formes privées fonctionnent de façon similaire, c'est-à-dire que la lecture des nouvelles imprimées ou manuscrites est liée à une activité privée de l'oralité : la discussion. À ce titre, bien que la *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems* adopte certaines des caractéristiques des nouvelles à la main, elle n'en demeure pas moins une correspondance. Aussi, les interactions des correspondants peuvent-elles être envisagées comme une activité se rapprochant de la discussion et la correspondance, elle, comme un avatar écrit de l'oralité. En effet, chaque lettre est en soi une réponse traitant des propos de la lettre précédente et le résultat est un échange s'apparentant à une discussion orale. Il est important de situer également les nouvelles à la main à la fois au confluent de l'imprimé et de l'oralité, et circulant dans tous les lieux urbains publics et privés. Non pas que celles-ci soient plus importantes que les autres, seulement, leur étude est à même de générer une compréhension plus globale de la circulation de l'information. Enfin, l'étude de notre source permet d'aborder précisément la question des nouvelles à la main, sans toutefois passer sous silence l'information orale et imprimée.

L'information imprimée

Les différents supports de l'information contribuent, chacun à leur façon, à sa diffusion. Pour comprendre ce phénomène, revenons d'abord sur la presse officielle et les gazettes étrangères. Nous avons démontré plus tôt que ces périodiques d'Ancien Régime, menottés par la censure royale, empêchaient les auteurs de se mêler de politique intérieure ; les changements survenus à la fin du système des privilèges témoignent d'une presse désormais autorisée à traiter de sujets jadis cantonnés à la clandestinité. Lorsque le député de l'Assemblée Nationale, Dominique Joseph Garat, reprend la rédaction du *Journal de Paris*, il « ne donne plus que le récit de ce qui se passe à l'Assemblée Nationale, [...], mais on convient généralement que son article est le meilleur de tous ceux qui

paroissent sur le même sujet»³⁰. Cet empressement témoigne manifestement du désir de la presse officielle de s'emparer d'un sujet lucratif qu'elle devait, sous l'Ancien Régime, laisser dans les sources d'information clandestine, soit la politique intérieure. Les demandes en information dans la *Correspondance* démontrent toutefois que, bien que la presse officielle profite de sa nouvelle liberté pour couvrir généreusement l'actualité politique, celle-ci ne réussit pas à répondre aux besoins du lectorat en termes d'inédit et de polémiques, voire d'opinions.

Les gazettes étrangères, elles, ne sont pas mentionnées dans la correspondance. Tout porte à croire que dans sa tâche de broser un tableau de Paris, Velpport, dans les nouvelles conditions de la presse, n'en a tout simplement pas besoin. En effet, «[v]ingt écrivains peut-être s'occupent à retracer ce qui se passe depuis six mois»³¹, mentionne-t-il, illustrant l'explosion du nombre de publications et de journalistes à l'époque révolutionnaire. Cela nous permet d'apprécier l'attrait que pouvaient représenter les gazettes étrangères pour les lecteurs de l'Ancien Régime, avides d'information sur la monarchie, sur la politique intérieure et sur Paris même. Ce type d'information, bien que n'étant certainement pas abordé de front par les périodiques étrangers, était toutefois moins évité que dans la presse domestique.

Les silences de la *Correspondance* au sujet de la circulation des gazettes officielles et étrangères durant l'Ancien Régime se doivent ici d'être complétés. La diffusion de ces gazettes reposait, comme nous l'avons mentionné, sur les abonnements tant d'individus que de libraires ou de cabinets de lecture. En province, pour le cas de la *Gazette* de Renaudot, le retard occasionné par la poste rendait le marché des réimpressions légales et des contrefaçons relativement lucratif. Il en va de même pour les gazettes étrangères: elles entraient plus ou moins librement en France selon les conjonctures et leur distribution reposait également sur les mêmes types d'abonnement. Cependant, notre étude va au-delà de la circulation des journaux et s'attarde plus largement à celle de l'information. Dans ce contexte, il semble que les emprunts étaient fréquents. Feyel relate les dires d'un abonné qui reçoit des gazettes de Hollande, «qui font une bonne partie de celles de ce Renaudot, et sont aultant et possiblement plus fidèles»³². Velpport décrit d'ailleurs un des journaux dont il fait la notice pour sa correspondante comme une «mauvaise copie d'un très bon Journal Anglais»³³. La propagation de journaux en journaux est une façon de faire circuler de l'information sur laquelle Velpport se montre critique. Elle témoigne d'une pratique qui n'apparaît pas nouvelle. Le *Journal de France* lui semble aussi être «une compilation indigeste de tout ce qui se trouve dans les autres feuilles»³⁴.

Enfin, les silences de la *Correspondance* mettent aussi en évidence deux choses: la liberté de la presse exhibe la vigueur journalistique qui était contenue par la censure et le système des privilèges, mais également l'appétit des lecteurs pour des nouvelles de nature politique. Ces

nouvelles, dans l'Ancien Régime, se répandaient énormément hors des circuits de presses officielles et étrangères. Elles circulaient aussi par les pamphlets, libelles, placards et surtout par les correspondances, nouvelles à la main et gazettes manuscrites dont la *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems* est l'illustration.

En marge du marché de l'information écrite

Outre les périodiques que nous venons de décrire bourgeonnent de nombreux médias alternatifs. Les gazettes manuscrites, les nouvelles à la main et les correspondances sont au centre de ce système informel de transmission de l'information. Ces dernières font le pont entre les périodiques précédemment décrits et un lectorat à la recherche d'actuel et d'inédit : elles sont un complément d'information à ce que ne peuvent écrire les périodiques. Elles sont aussi une courroie entre ce même lectorat et des formes d'information plus abstraites comme les placards, affiches, images volantes, et libelles, plusieurs types d'imprimés que nous regroupons depuis le début et que nous tenterons maintenant de mieux définir. L'incontournable notion de *bruit public*³⁵, une expression très pertinente utilisée par Robert Darnton, nous renseigne sur la place de l'oralité dans la dynamique qui nous préoccupe. Entre l'imprimé et l'oral, c'est la place des nouvelles à la main et le rôle du nouvelliste que nous cherchons à comprendre.

Les pamphlets et la presse révolutionnaire

Dès le xv^e siècle, « les *occasionnels* donnent à lire nouvelles politiques, actes officiels et faits divers »³⁶. Ils sont, avec les libelles et les pamphlets, liés au succès que connaissent les périodiques durant l'Ancien Régime, particulièrement en période de contestation sociale et politique. Ces imprimés naissent des conjonctures politiques instables. Ils sont alors consommés avec avidité par le lectorat d'une actualité sans cesse changeante. À l'inverse, Chartier prétend que « lorsque la monarchie est forte, sous le ministère de Richelieu [par exemple], la verve pamphlétaire se tarit et les libellistes, tenus en bride, se mettent au service de la propagande royale »³⁷. En somme, tout comme la presse révolutionnaire, libelles et pamphlets sont l'écho de conjonctures particulières qui modifient les conditions de production de l'imprimé et de l'information. Les expressions de Velpert pour décrire les journalistes de son époque sont probantes de l'éclectisme des positions éditoriales des journalistes qui auraient été hautement improbables sans l'assouplissement de la censure. Le *Journal de Paris* « favorise un tant soit peu l'aristocratie »³⁸, *L'Année Littéraire* « veille à la pureté du dogme »³⁹, *Le Courier de Madon* « s'étoient proposé de foudroyer l'Aristocratie »⁴⁰ et Camilles Desmoulins, rédacteur de *La Révolution de France et de Brabant*, est un « de ces démocrates déterminés »⁴¹. Velpert, dans son travail de nouvelliste, se nourrit donc de ces périodiques, mais démontre un ton et une culture du pamphlet et du libelle. La culture journalistique polémique contenue par la censure de l'Ancien Régime trouve, dans la *Correspondance*, un

témoin. Il nous apparaît alors que la culture de l'information relative à la circulation pamphlétaire participe au moins autant à l'acculturation par l'information des Parisiens que la circulation et la culture des périodiques domestiques et étrangers.

Placards et images

La culture de l'information connaît aussi d'autres médias moins officiels. Parmi ceux-ci se trouvent d'autres formes d'imprimés : affiches, placards et images volantes. La principale caractéristique de ces formes d'information, qui allient l'imprimé à l'image et meublent l'espace public urbain, est d'élargir le public – puisqu'on ne peut pas parler de lectorat – au-delà des citadins alphabétisés. L'image volante, d'abord dominée par l'image religieuse – cette dernière retrace notamment l'histoire d'une confrérie religieuse ou glorifie le saint patron d'une église – devient politique au XVII^e siècle et se juxtapose aux pamphlets, notamment durant les guerres de Religion⁴². Images volantes et affiches, quant à elles, peuvent être définies essentiellement de la même façon. Les placards, eux, sont moins accessibles « puisqu'ils recourent exclusivement à l'écrit [mais] peuvent néanmoins nourrir la culture du plus grand nombre puisque, affichés sur les murs de la ville, ils peuvent être lus par ceux qui savent à ceux qui ne savent pas »⁴³. La correspondance de Velpport atteste la subsistance révolutionnaire de ce type d'information imprimée et d'une interaction avec les journaux. Par exemple, l'*Arrêté des Représentants de la Commune* – un journal hebdomadaire – n'a pour lui « d'intérêt que pour les Parisiens & encore se contentent-ils des placards affichés au coin des rues, précurseurs du Journal »⁴⁴. Cet extrait montre aussi la continuité d'un usage des placards : la diffusion des actes officiels. D'abord destinés aux actes et édits royaux, ils en viennent simplement à présenter les arrêtés de la commune.

Les nouvelles à la main

Bien que pour l'essentiel, la source étudiée adhère au modèle de la correspondance, le rapport entre Velpport, l'informateur, et ses sept correspondants prend plutôt la forme du rapport entre un nouvelliste à la main et ses clients. Les correspondances et les nouvelles à la main ne constituent cependant pas deux formes scripturales hermétiquement distinctes. D'ailleurs, François Moureau estime que ce sont « les gazettes manuscrites qui prennent souvent l'aspect de correspondance personnelle »⁴⁵. Moureau établit aussi la différence entre ces deux formes d'écrits, jugeant qu'« [a]utant la correspondance littéraire a un caractère d'originalité critique et un public choisi, autant la gazette manuscrite est un produit revu, corrigé, pouvant certes être destinée à un public en particulier ou à un abonné, mais de grande diffusion »⁴⁶. Dans le cas qui nous intéresse, l'originalité critique et le public restreint font plutôt penser à une correspondance qu'à des nouvelles à la main. Cependant, il appert que la source met en scène un Velpport qui assume les fonctions d'un nouvelliste à la main par rapport aux demandes de ses clients à

l'intérieur des modalités d'une correspondance privée. Cela étant bien compris, voyons comment la source nous renseigne sur le rôle du nouvelliste et sur celui des correspondances, l'information manuscrite en essence, dans la transmission des informations.

Pour ce qui est des nouvelles manuscrites, l'historienne Françoise Weil nous donne une catégorisation fort éclairante: il y avait sous l'Ancien Régime des nouvelles à la main identiques à la *Gazette de France* ou aux autres copies du même type de gazettes⁴⁷. Celles-ci permettaient de faire venir seulement un original et d'en distribuer des copies manuscrites à faible prix. Cela répondait évidemment à une demande. Weil recense deux autres types de nouvelles à la main: celles qui sont interdites et celles qui sont contrôlées par la police, les secondes pouvant vite se retrouver dans la première catégorie. Toutefois, peu importe leur forme et la catégorie qui les englobe, la réponse à un lectorat est une constante à la base du travail de nouvelliste. Une autre constante est l'interrelation entre les nouvelles manuscrites et les périodiques officiels. La critique que fait Velpport de quarante journaux démontre clairement qu'il s'abreuve des journaux parisiens dans sa tâche de nouvelliste. Cela tend à démontrer que la presse classique autant que la presse manuscrite se nourrissaient l'une de l'autre et qu'une large proportion de la circulation de l'information relevait du monde journalistique au sens large. Cette réalité ne doit toutefois pas occulter l'originalité de la presse manuscrite.

Ainsi, si les gens lisaient des nouvelles à la main, c'était «précisément pour ne pas manquer les petits potins de la capitale»⁴⁸, pour connaître les «racontars, fantaisistes ou réels (cela n'importait guère) sur ce qui se passait à la Comédie-Française, à l'Opéra, à la Cour, entre le Roi le Parlement, le Roi et ses maîtresses»⁴⁹. Dans la *Correspondance*, par exemple, la comtesse requiert un «tableau fidèle, mais raccourci de tout ce qui se passe à Paris, sous la condition expresse que vous [Velpport] ne copiez les Journaux qui font de l'esprit»⁵⁰. Elle ne s'arrête pas là, demandant à Velpport des nouvelles d'un peu de tout, de la cour aux spectacles en passant par l'état du Clergé ou les diverses conspirations et intrigues. En somme, une des fonctions les plus importantes des nouvelles à la main est de fournir de l'inédit. Avec toutes les copies, réutilisations, contrefaçons et réimpressions des divers supports de l'information, le lectorat désireux d'être *aux faits* est à la recherche de nouvelles originales et c'est exactement la perception que donnent les nouvelles à la main. C'est aussi, comme on l'a vu, précisément ce que demande la comtesse à Velpport.

Brendan Dooley abonde en ce sens dans sa description du marché de l'information à Rome au xvii^e siècle. Selon lui, «les colporteurs de nouvelles [...] les plus audacieux n'étaient pas, du moins au début, de grandes maisons d'éditions ou des magnats du journalisme; ils n'étaient en fait que des écrivains et des distributeurs de soi-disant *avvisi* ou "nouvelles à la main"»⁵¹. Comme nous l'avons expliqué précédemment,

la *Correspondance* met en scène un exemple du travail d'un nouvelliste à la main. Un exemple semblable nous est fourni par Darnton, qui décrit le travail de Mathieu-François Pidansat de Mairobert, certainement le nouvelliste le plus connu du XVIII^e siècle. Ce dernier, pour écrire ses *Anecdotes sur Mme la comtesse du Barry*, un *best-seller* à la veille de la Révolution française, quadrillait Paris à la recherche de petites nouvelles et d'anecdotes savoureuses, écrites ou orales. Il en avait les poches pleines lorsqu'il fut embastillé en 1749⁵². Pidansat de Mairobert se fit une gloire d'assembler et de diffuser ces rumeurs entendues ou lues dans tout Paris et, bien qu'il en résultât un livre, cette façon d'être en amont et en aval de ce qui se dit et s'écrit est caractéristique du travail des nouvellistes. En effet, si ceux-ci relatent « mauvais propos [et] bruits publics »⁵³, l'écrit est aussi pour eux une source d'approvisionnement en nouvelles et certains « ont un réseau de connaissances qui peut les conduire jusqu'au bureau de la *Gazette de France* »⁵⁴. Cette constatation nous amène ainsi à examiner la place de l'oralité dans la circulation de l'information pour bien saisir le rôle du nouvelliste – Velpport dans ce cas-ci – comme agent de liaison entre ce qui s'écrit et ce qui se dit.

Les espaces publics de l'information orale

*Voilà, Madame la Comtesse, ce qu'on entend à Paris.
[...] je ne me donne même pas pour un Historien ;
je ne suis qu'un écho fidelle [sic]⁵⁵.*

L'information, comme on le constate, ne circule pas que par l'imprimé ou le manuscrit, mais aussi par la parole et les rumeurs. Sur ce plan, la période révolutionnaire ne constitue pas une rupture. Dans cette veine, Frantz Funck-Brentano, un des premiers historiens des nouvellistes, mentionne que le Palais-Égalité (le nom révolutionnaire du Palais-Royal) grouillait des mêmes nouvellistes travaillant pour des particuliers ou pour l'État⁵⁶. En effet, l'arbre de Cracovie, planté au début du XVIII^e siècle par Richelieu au centre des jardins du Palais-Royal, était le lieu de rendez-vous des *nouvellistes de bouche*⁵⁷. Ceux-ci répandaient oralement toutes sortes de nouvelles, qu'ils clamaient savoir de sources privées, parmi lesquelles l'auteur mentionne les correspondances aussi bien que les indiscretions des domestiques de Versailles. Ces *bruits publics*, qui étaient également entendus sur les bancs des Tuileries, au Jardin du Luxembourg ou par des crieurs publics informels sur le Quai des Augustins, dans les cafés du Pont Neuf ou dans la rue par des marchands ambulants, illustrent la place fondamentale de l'information orale dans la circulation des nouvelles⁵⁸. La *Correspondance* illustre en ce sens l'utilisation par les nouvellistes de ces bruits publics que Velpport tient de la bouche même de « démocrates déterminés [...] qui assemblent autour d'eux les passans à force de crier d'invectives »⁵⁹. En somme, la rue, les cafés et les différents espaces publics précédemment nommés étaient des lieux privilégiés de circulation de l'information orale et des bassins de renseignements pour les journalistes. D'ailleurs, Velpport estime que Feydel, rédacteur de *L'Observateur*, « copie sans discernement, comme

sans stilet, tout ce qui se dit dans les carrefours. Quand il remonte jusqu'aux cafés, alors le numéro est élégant»⁶⁰. Par la suite, ces numéros faisaient, semble-t-il «les délices des Dames de la Place Maubert, des Forts de la halle, & des Ravaudeuses»⁶¹, autant de lieux publics de l'information orale.

La «parole médiatrice»⁶², expression de Roger Chartier, renvoie à cette oralité collective à laquelle nous avons fait déjà diverses références et qui suppose le rayonnement de l'écrit (et de l'information) aux illettrés. Que ce soit par la lecture des affiches et des placards dans les rues ou par l'écoute des dernières nouvelles de toutes sortes dans les cafés et sur les places publiques, cette parole médiatrice contribue elle aussi à la circulation de l'information et constitue un nouveau public. En effet, les placards sont annoncés – ou *criés* – oralement pour ensuite être collés aux murs où «leur déchiffrement est souvent collectif. Il en va de même sans doute pour les affiches publicitaires»⁶³. Dans le cas précis de l'information, la parole prenait aussi d'autres formes: «L'information circule en effet par d'autres canaux, la rumeur alimentant les débats publics et privés, les proclamations des crieurs publics, les boniments des colporteurs, les sermons, le théâtre [en plus de] la lecture publique⁶⁴.» Se juxtaposent donc une information qui relève de l'oralité publique et une autre, de l'oralité privée.

Les espaces privés de l'oralité

D'autres lieux font coexister l'information orale, manuscrite et imprimée; les étals des libraires étaient parmi ceux-ci, où certains louaient différentes gazettes. Les salons, les clubs et les cabinets de lecture ont cependant institutionnalisé cette pratique. Le cabinet de Madame Doublet, décrit par Darnton, prit alors les allures d'un club social où étaient réunies les informations fiables ou douteuses pour fin de discussion⁶⁵. Un laquais de Madame Doublet faisait aussi le tour des établissements du genre pour recueillir les nouveautés du jour. Ces dernières étaient par la suite copiées et revendues à Paris et en province. La demande pour de telles nouvelles de Paris entraîna la création de plusieurs ateliers de copies et vers 1750, il existait donc plusieurs éditions du bulletin de Madame Doublet à Paris et en province⁶⁶. Cela ressemble fort aux demandes des correspondants de Velpport. C'est aussi une démonstration de l'interaction entre l'information et ses différents supports. Enfin, les conversations sur les informations et leurs critiques sont peut-être la fonction primordiale de ces lieux d'information. Ici, l'oralité permet, par la discussion et la critique, de classer, de catégoriser et de communiquer les informations. Les initiés qui fréquentaient le cabinet de lecture se tenaient *aux faits* et avaient accès à de l'inédit, de la même façon que les clients des nouvellistes. Les correspondants de Velpport, eux, lui demandent «Des détails, [...] vrais ou faux, douteux ou certains, importants ou frivoles, cela [leur] est égal [...] cela fait passer délicieusement une heure ou deux [et] de ces feuilles qu'on puisse lire en déjeunant, & qui prêtent à la conversation tant que le jour dure»⁶⁷.

Retirés dans le Château de Montjoie, les correspondants constituent donc, d'une certaine façon, leur propre cabinet de lecture. La mise en commun de l'information et la discussion critique représentent des éléments importants d'une circulation de l'information qui ne repose pas sur la propagande royale ou des libelles injurieux, mais de plus en plus sur l'opinion.

Ces lieux de l'oralité sont également les lieux où s'organisent les réseaux de l'information. Ceux-ci permettent à un lectorat privilégié d'avoir des informations variées et inédites et, par les nouvelles à la main, des informations commentées. Ces commentaires du nouvelliste, comme l'opinion de Velpport avec laquelle les correspondants ne sont pas tous en accord, deviennent matière à réflexions. Velpport se lance d'ailleurs en discussion et débat avec Monsieur de Sémonville qui propose une « Réforme des idées de M. de Velpport »⁶⁸. Ces échanges, discussions et débats sur les affaires publiques (entre autres) constituent sans doute un complément essentiel à la qualité estimée par les lecteurs de l'information qui leur parvient. Aussi, lorsque Darnton parle de « l'agrégation de milieux sociaux que finissent par opérer le livre [...] et sa circulation »⁶⁹, il est pertinent de percevoir le même phénomène pour l'information et ses divers supports. Il semble d'ailleurs que les oppositions idéologiques entre les correspondants de Velpport illustrent bien la constitution de communautés de lecteurs et de groupes d'opinions. Ces discussions de groupes, on s'en doute, permettent un avis plus éclairé sur les informations par les lecteurs et aussi une forme de circulation de celles-ci.

En conclusion, nous avons émis une première hypothèse selon laquelle la ville constituait un réseau privilégié pour la circulation de l'information. En fait, la ville fournit non seulement les occasions de rencontre avec l'écrit sous toutes ses formes, mais aussi avec une information orale à la base de la circulation de l'information. Comme nous l'avons constaté dans la *Correspondance* et dans la littérature, la ville est également le sujet ainsi que le cadre par excellence de l'événement qui constitue la nouvelle, donc de l'information. Ensuite, il est indéniable que l'information circule en fonction de l'interrelation et de l'interdépendance des supports manuscrits et imprimés. Cependant, la place de l'oralité n'est pas périphérique ni complémentaire. Elle est, à bien des égards et dans bien des situations, à la base de la circulation des informations. Aussi, la centralité des nouvelles à la main est-elle contestable sur le plan de son importance, mais pas quant à la position que ces dernières occupent par rapport à l'imprimé et à l'oralité. L'oralité est peut-être ce qui permet le mieux de comprendre la place de l'information dans l'espace urbain, public et privé. Enfin, tenter de saisir la circulation de l'information dans son ensemble n'est peut-être pas la façon la plus intelligible d'apprécier le phénomène. Des études de cas à propos des acteurs – pensons ici à l'étude de Darnton sur Pidansat de

Mairobert – permettent plus facilement de comprendre les modalités de circulation de l'information. Une autre difficulté de la présente étude se trouve dans la définition de l'information. Définir celle-ci en fonction de ses aspects matériels servait ici le propos, mais qu'en est-il du contenu ? Une typologie des informations demandées par le lectorat serait tout indiquée. Une telle étude permettrait d'approfondir des notions hasardées ici, comme celles d'inédit et de divertissement, et d'autres qui furent ignorées telles que la vérité et l'opinion.

Notes

1. *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems*, Gallica2, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France [en ligne], [s.d.], environ 1790, p. 158. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k308196.r=Correspondance+de+quelques+gens+du+monde.langFR> (page consultée le 5 octobre 2010).
2. *Ibid.*, p. 158.
3. *Ibid.*, p. 58.
4. *Ibid.*, p. 4.
5. Francois Moureau décrit les nouvelles à la main comme «une suite manuscrite de livraisons régulières donnant sous forme chronologique des informations d'actualité». Francois Moureau, «Les nouvelles à la main dans le système d'information de l'Ancien Régime», dans Moureau (dir.), *De bonne main : la communication manuscrite au XVIII^e siècle*, Paris, Universitas, 1993, p. 117. Aussi, ces nouvelles à la main ne sont pas de larges tirages et sont intimement liées aux demandes des clients du nouvelliste.
6. Roger Chartier, «Pamphlets et gazettes», dans Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition Française : Le livre conquérant, Du Moyen Age au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989, p. 502.
7. *Ibid.*
8. Jeremy Popkin, *Revolutionary News: The Press in France, 1789-1799*, London, Duke University Press, 1990, p. 17.
9. Minnie M. Miller, «The French Periodical Press During the Reign of Louis XIV», *The French Review*, vol. 5, n° 4 (Feb., 1932), p. 302.
10. Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, Tome 1, Genève, Librairie Droz, 1999, p. 461.
11. Popkin, *op. cit.*, p. 17.
12. *Ibid.*, p. 18.
13. Robert Darnton, «An Early Information Society: News and the Media in Eighteenth-Century Paris», *The American Historical Review*, vol. 105, n° 1 (Feb., 2000), p. 4.
14. *Ibid.*, p. 4.
15. Popkin, *op. cit.*, p. 19.
16. *Ibid.*, p. 21.
17. Gilles Feyel, «La diffusion des gazettes étrangères en France et la révolution postale des années 1750», dans Henri Duranton, Claude Labrosse et Pierre Rétat (dir.), *Les Gazettes européennes de langue française (XVII^e-XVIII^e siècles) : Table ronde internationale Saint-Étienne, 21-23 mai 1992*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1993, p. 81.
18. *La ville au XVIII^e siècle, Colloque d'Aix-en-Provence (29 avril-1^{er} mai 1973)*, Aix-en-Provence, Édisud, 1975, p. 113.
19. Chartier, «La ville acculturante», dans Georges Duby et Emmanuel Leroy Ladurie (dir.), *Histoire de la France urbaine*, Tome 3, Paris, Seuil, 1980, p. 284.
20. Daniel Roche, *Le peuple de Paris : essai sur la culture populaire au XVIII^e siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1981, p. 204.
21. *Ibid.*, p. 206.
22. *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems*, *op. cit.*, p. 40.
23. Chartier, «La ville acculturante», *loc. cit.*, p. 277.

24. *Ibid.*, p. 281.
25. *Ibid.*, p. 282.
26. Daniel Roche, *Histoires des choses banales : Naissances de la consommation dans les sociétés traditionnelles XVII^e-XIX^e siècles*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1997, p. 63.
27. Feyel, *loc. cit.*, p. 69.
28. Roche, *op. cit.*, p. 63.
29. *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems, op. cit.*, p. 22.
30. *Ibid.*, p. 19.
31. *Ibid.*, p. 39.
32. Feyel, *loc. cit.*, p. 82.
33. *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems, op. cit.*, p. 25.
34. *Ibid.*, p. 21.
35. Il s'agit d'une expression qu'utilise Darnton pour regrouper sous un même vocable les lectures publiques, les lieux de discussion comme les cafés, les rumeurs ainsi que le travail des nouvellistes de bouche. Darnton, «An Early Information Society: News and the Media in Eighteenth-Century Paris», *The American Historical Review*, vol. 105, n° 1 (Feb., 2000), p. 2.
36. Chartier, «Pamphlets et gazettes», *loc. cit.*, p. 501.
37. *Ibid.*, p. 503.
38. *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems, op. cit.*, p. 19.
39. *Ibid.*, p. 24.
40. *Ibid.*, p. 25.
41. *Ibid.*, p. 23.
42. Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, p. 104.
43. *Ibid.*, p. 106.
44. *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems, op. cit.*, p. 27.
45. Moureau, *loc. cit.*, p. 123.
46. *Ibid.*, p. 125.
47. Françoise Weil, «La fonction du manuscrit par rapport à l'imprimé», dans Moureau (dir.), *op. cit.*, p. 117.
48. Larry Bongie, «Les nouvelles à la main: la perspective du client», dans Moureau (dir.), *op. cit.*, p. 136.
49. *Ibid.*
50. *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems, op. cit.*, p. 5.
51. Brendan Dooley, «De bonne main: Les pourvoyeurs de nouvelles à Rome au 17^e siècle», *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, vol. 54, n° 6 (Nov.-Déc., 1999), p. 1317.
52. Darnton, *loc. cit.*, p. 9.
53. *Ibid.*, p. 8.
54. Mélanie Blais, *Une plume pour écrire, une feuille à envoyer. Les nouvellistes à la main à Paris au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise (histoire), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2002, p. 78.

55. *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems, op. cit.*, p. 17.
56. Frantz Funck-Brentano, *Les nouvellistes*, Paris, Librairie Hachette, 1905, p. 302.
57. Darnton, *loc. cit.*, p. 2.
58. *Ibid.*
59. *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems, op. cit.*, p. 23.
60. *Ibid.*, p. 20.
61. *Ibid.*
62. Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, p. 203.
63. Chartier, «La ville acculturante», *loc. cit.*, p. 206.
64. Jean-Francois Gilmont, «Réformes protestantes et lecture», dans Chartier et Guglielmo Cavallo (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 279.
65. Darnton, *loc. cit.*, p. 4.
66. *Ibid.*
67. *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du tems, op. cit.*, p. 7.
68. *Ibid.*, p. 159.
69. Darnton, *Édition et Sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Gallimard, 1991, p. 56.